

VOTE	
<b>QUORUM : 300</b>	
Nombre de délégués :	598
Votants :	42
Présents :	40
Pouvoirs :	2
Pour :	42
Abstention :	0
Contre :	0

<p align="center"><b>COMITE SYNDICAL</b> <b>du SIED 70</b></p> <p align="center"><b>des 02 et 09 avril 2025</b></p> <p align="center">Dates de convocation : 10 mars et 3 avril 2025</p>
--

**DELIBERATION N°16**

**OBJET : Budget primitif annexe « Prestations de services » de l'exercice 2025**

Monsieur le Président, indique, en préambule, que le quorum n'a pas été atteint le 2 avril dernier, et que, par voie de conséquence, le Comité n'a pas pu valablement délibérer à cette date.

Le Président présente le projet de budget primitif « Prestations de services » de l'exercice 2025 relevant de la nomenclature M4.

Le Comité Syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **ADOpte** le budget primitif annexe « Prestations de services » de l'exercice 2025, tel qu'il est joint à la présente délibération ;
- 2) **PRECISE** que les crédits sont votés par chapitre.

*P.J. : Budget annexe « Prestations de services » de l'exercice 2025*

*Pour extrait conforme*  
*Le Président,*

*Jean-Marc JAVAUX*

